

## Relevé de conclusion de la commission sport, le lundi 25 novembre 2019 :



**Membres présents :** Jerome (collectif), Christophe Baufils (service des sports), Charlotte Faivre (Exelia groupe), Christiane Geneau (OBCV), Guy Le Roux (LRJJK), Kevin Faye (Sea Devils), Yannick Jacopin (BMX LR), Alain Siron (ABC FC), David Canedo (Catharsis).

**Excusés :** Florian Boulanger (LRJ17), Guy Malereau (APS), Frédéric Poitier (OCV).

### Points abordés :

1. Olympiades des sports de VLS et PM
2. Projet Exelia formation d'apprentis
3. Actualités des sports
4. Questions diverses

ERRATUM du 30.09.2019 : Après échanges avec Arnaud Bonhomme suite au dernier compte-rendu, il ne faut pas tenir compte « des mauvaises relations » entre Catharsis et le BMX, ce n'est pas le cas. Jerome s'excuse pour le Collectif.

### 1. OLYMPIADES DES SPORTS DE VLS ET PM

Suite à décision du Collectif Mensuel, le Collectif souhaite mettre en place avec les forces locales une grande olympiade sportive des quartiers. Plusieurs points sont abordés, mais rien n'est encore figé :

- Il faut réussir à concilier les pratiques intérieures et extérieures, la date envisagée sera donc la fin d'année scolaire ou le début. (Attention aux événements déjà organisés dans les clubs sur ces périodes). Le mois de juin semble être le plus propice pour les clubs.
- Les installations sportives
- Objectifs évoqués :
  - o Faire connaître sa pratique sportive dans les quartiers
  - o Valoriser les pratiques sportives par des ateliers
  - o Mettre en avant les valeurs sportives
  - o Proposer un temps de recrutement
- Pour rester accessible et permettre aux bénévoles de s'investir, l'action se fera sur une seule journée conviviale. Si le format « semaine » est évoqué, il semble compliqué à envisager pour les clubs.
- Ce temps aura lieu en dehors des temps scolaires, mais les établissements seront sollicités pour communiquer autour de l'événement et inciter leur public à y prendre part.
- Le public cible annoncé correspond aux enfants des écoles et collèges mais il peut être élargi.
- La notion d'un format Raid Aventure, interne aux quartiers, semble correspondre aux attentes de chacun.

Après ce temps de débroussaillage et de confirmation de l'intérêt des clubs pour ce projet, la prochaine commission sport actera les points clés de cet événement.

### 2. INTERVENTION DE CHARLOTTE FAIVRE – EXELIA GROUPE

#### **QUOI :**

EXELIA propose une formation en alternance de chargé de promotion et marketing sportif.

#### **QUI :**

Cette formation est destinée aux demandeurs d'emploi, avec des promotions de 15 alternants, ce qui permet un réel suivi des projets et une relation de proximité entre les partenaires.

#### **POUR QUI :**

Gros clubs ou des clubs confidentiels sur des projets qui se résument à aller chercher des sponsors et à faire vivre le projet associatif du club. Ils doivent établir une réelle stratégie commerciale pour le club et être rentable.

#### **COMMENT :**

Les apprentis ont 3 mois en école (à partir du 2 décembre) où ils sont intensément formés aux contenus du métier avec un partenariat réel avec les dirigeants des clubs. Sortis de ces 3 mois, ils  
Collectif des associations – novembre 2019

sont sur le terrain comme s'ils y avaient toujours été (pleine connaissance de la structure, des moyens, du catalogue disponible) : l'alternant fera 3 semaines sur terrain, puis 1 semaine en cours etc...

#### **CONTRAT :**

C'est le club qui contractualise l'alternant et reste employeur. APSL17, partenaire d'Exelia, peut servir de renfort à la gestion administrative de l'emploi (Contact : Ludovic Leray).

#### **COÛT :**

Il dépend du profil de l'alternant : 8.000 à 12.000€ chargés pour les – 24 ans et 20.000€ chargés pour les plus de 25 ans éligibles (Baisse de charges sociales). Ce coût reste à la charge des clubs.

Le club doit avoir en réserve au moins 3 mois de trésorerie d'avance. Les clubs peuvent accueillir ces alternants avec un budget annuel de 80.000€ à minima (dossier étudiant de très près par les services Exelia)... En moyenne pour être tranquille, il faut une trésorerie annuelle de 120 à 150.000€.

#### **FINANCEMENT :**

Possibilité de passer avec l'AFDAS pour financer la formation.

#### **GROUPEMENT D'EMPLOYEUR :**

C'est une méthode peu adaptée autant pour les clubs concernés que pour l'alternant. Fort risque de conflits en fonction des résultats des ventes (investissement des sponsors envers une des parties uniquement). Et la gestion RH et le contenu catalogue de l'alternant deviennent plus complexe pour être à parts égales.

Il faut plutôt envisager un projet de création d'événementiel dans ce cas, et là, oui, plusieurs clubs peuvent financer le poste de manière commune.

#### **MISSIONS :**

L'alternant est là dans un but de commercial : il est dédié à la vente. Ce qui n'a rien à voir avec de la gestion administrative ! Cependant, c'est quelque chose de ponctuellement possible (gestion inscriptions, mailing...), mais il faut être conscient que le temps consacré se fait « à perte de profit ». Il faut que ce soit bien clair : l'alternant est là pour injecter de l'argent dans le club. Une fois son poste rentable, il est en droit de travailler avec commissions (en accord avec les dirigeants).

**Contact EXELIA :** Charlotte FAIVRE – 0623353966 - [faivrec@exelia-group.com](mailto:faivrec@exelia-group.com)

### 3. L'ACTUALITE DES SPORTS DES QUARTIERS

Projet de la Ville pour le BMX : étude de faisabilité sur une migration de la piste sur un autre terrain municipale en vue de répondre aux contraintes de sécurité et d'accroissement du club. Le projet est dans les mains du service Urbanisme pour le moment pour des raisons d'homologation.

La restitution du film sur le fair-play avec EOLE aura lieu le mardi 10 décembre à la salle des fêtes de Villeneuve : RDV à partir de 13h45 pour lancement 14h.

### 4. QUESTIONS DIVERSES

- **BMX :** a besoin pour sa préparation d'hiver d'une salle abritée aux abords du terrain. Ils ont tout l'équipement nécessaire pour le déroulement, il manque juste un local. Une convention a été écrite avec Catharsis mais elle reste non-signée : la présence d'un coût de sous-location n'est pas cohérent avec les conventions de la Ville. Un système de réservation des salles intra-muros (comme dans les autres bâtiments de La Rochelle) serait cohérent.
- **OCV :** Les terrains subissent la météo, c'est le cas pour tous. Même les tondeuses ne vont pas faire l'entretien. La situation pour le club est regrettable mais aucune alternative n'existe à ce jour. Malgré le problème pour les matchs...

- **LRVFC** : Suite à toutes les demandes réalisées par le club, la Ville a déjà mis en place bon nombre de mesures : Clôture terrain du lac côté parking, 6 filets de posés (et ne seront pas changés), élagage fait en dessous de 10m (matériel spécifique au-delà, avec surcoût), travaux de sécurisation ont été réalisés avec des remises en état...
  - o Pour l'éclairage : plus une question d'intensité que de réglage.
  - o La Ville ne peut palier en permanence aux problèmes de civismes quant aux dégradations (gaspillage).
  - o Le stabilisé, il y a un souci de court-circuit, le CTM est dessus.
  - o La Ville doit répondre en permanence à des sollicitations multiples, elle ne peut donc accéder à toutes les requêtes faites.
  - o Un travail sur le blocage des accès est en cours.
  - o Des aménagements restent impossibles car « Espace naturel sensible »
  - o Terrain manque de repos car utilisé au-delà des activités sportives associatives.
- **ABC Full Contact** : La demande de subvention pour le ring a été envoyée à la politique de la Ville. Le dossier passera sur les demandes 2020 ( Catherine Lopes)
- **LRJJK** : Le service des sports n'est pas gestionnaire des écoles mais la demande a été transférée au service concerné.
- **OBCV** : Comment avoir l'accès internet au club house ? Une demande a été faite mais aucune réponse de la Ville par écrit. Le contenu est dans la convention d'utilisation : le preneur contractera à ses frais tous les abonnements et contrats nécessaires.
- **Sea Devils** : Pour les problèmes de stockage au petit Marseille une réunion va être organisée entre les services techniques de la ville, les sports et le club afin de définir les besoins de chacun, identifier les contraintes pour mettre en œuvre une solution satisfaisante pour tous (le pilote au service des sports sera Mr AMBROSINO)  
Cheerleading : quelle disponibilité de la salle de gym du collège Beauregard ?
- **Autonomie des clubs dans les installations sportives** : Les attentes de la Ville concernant les clubs ont été notifiées par mail par Laurent Navarro le 25/10 avec un rappel le 15/11.  
(« Avant de quitter l'installation, nous vous demanderons :
  - de ranger le matériel dans les locaux prévus à cet effet
  - de vérifier que les papiers, bouteilles ont bien été mis dans les poubelles.
  - de vérifier la fermeture de l'ensemble des ouvertures (issues de secours, vasistas..)
  - de vérifier que les lumières, robinets.. ont bien été éteints
  - de fermer à clé l'installation (et de mettre l'installation sous alarme si elle en est équipée) »)
- **Dispositif Sport Santé** : Christophe Bauvils signale que les clubs ont tout intérêt à s'inscrire dans les démarches de sports santé. Cela pourrait amené du travail avec des activités rémunérées (financement du particulier ou de financeurs). APSL17 peut donner plus d'infos sur le sujet et mettre en relation avec un médecin pour formation d'éducateurs.
- **PRU** : sport toujours pas dans la maquette. Gros travail sur deux options : Salle polyvalente multisports rattachée aux bâtiments Services publiques – Salle activités indépendantes dans la reconfiguration de l'école Lavoisier.  
Le projet en lien avec l'extension de Condorcet évolue mais la dynamique sportive n'y est pas clairement représentée.

**Prochaine rencontre :**  
**Lundi 27 janvier 2020 à 18h30**  
**au Comptoir**